



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20645>

Département(s) de publication : **44, 49, 53, 72, 85**

Annonce n° **24-20645**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Région Pays de la Loire

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité régionale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Délégation de service public - Gestion et exploitation des services publics de transports non urbains de voyageurs du réseau Aléop en Loire-Atlantique

**Description** : Délégation de service public - Gestion et exploitation des services publics de transports non urbains de voyageurs du réseau Aléop en Loire-Atlantique

**Identifiant de la procédure** : 6205c914-1f86-4b0a-93e6-cc2efc1729fb

**Identifiant interne** : 2024-52554

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 60112000 Services de transport routier public

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays** : France

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : La présente consultation est organisée conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ainsi que des dispositions idoines du Code de la commande publique et notamment ses règles particulières applicables aux contrats de concession qui ont pour objet l'exploitation de services de transport de voyageurs. Les candidats

doivent remettre simultanément leur candidature et leur offre avant la date et heure limites fixées dans le règlement de consultation. Conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, au vu de l'avis de la Commission de délégation de service public de la Région des Pays de la Loire, cette dernière peut organiser librement une négociation avec un ou plusieurs candidats dans les conditions prévues par l'article L.3124-1 du Code de la commande publique. La négociation ne peut porter sur l'objet de la concession, les critères d'attribution ou les conditions et caractéristiques minimales indiquées dans le DCE (surlignage vert). Les négociations sont envisagées à compter de la première semaine de juillet 2024. Ce contrat comporte une prestation d'insertion socioprofessionnelle de publics éloignés de l'emploi. La présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats, via le site internet <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/>, d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics lancée par la Région des Pays de la Loire ; de télécharger gratuitement l'avis de publicité, le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme. Le contrat entre en vigueur à compter de sa notification, et au plus tard à compter du 1er juin 2025 et jusqu'au 30 juin 2033.

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent dans le DCE

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Lot : LOT-0003**

**Titre :** Lot n°3 - Loire-Atlantique Ouest

**Description :** La présente consultation a pour objet d'attribuer les futurs contrats de délégation de service public concernant la gestion et l'exploitation des services publics de transports non urbains de voyageurs du réseau Aléop sur le territoire de la Loire-Atlantique. Le Déléataire, à qui est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en assume l'exécution en mettant en place les moyens les plus adéquats pour satisfaire les besoins définis par l'Autorité Délégante qui consistent notamment à : - Percevoir les recettes du service au nom et pour le compte de l'Autorité Délégante et supporter l'ensemble des charges directement liées à l'exécution du contrat dans le respect des normes comptables, fiscales et réglementaires en vigueur - Mettre en place une organisation interne adaptée à la consistance du service (fonctions supports, exploitation, maintenance, direction, etc.) y compris en cas de gestion de crise - Mettre en oeuvre toute politique permettant de développer la fréquentation, notamment de marketing et de communication, en lien avec l'Autorité Délégante - Mettre en oeuvre des modalités adaptées d'information voyageurs et les améliorer au cours de l'exécution du contrat - Organiser les moyens humains, techniques et financiers pour fiabiliser le fonctionnement du système d'information (outils régionaux / outils du Déléataire) - Assurer un niveau optimal de qualité de service pour les usagers tout au long du contrat et assurer le suivi de la qualité - Assurer l'entretien et la maintenance du matériel mis à sa disposition par l'Autorité Délégante - Mettre à disposition les biens nécessaires au service autres que ceux mis à disposition par l'Autorité Délégante et notamment le matériel roulant - Apporter à l'Autorité Délégante son conseil et son expertise pour améliorer le réseau de transport au cours de l'exécution du contrat - Produire pour le compte de l'Autorité Délégante l'ensemble des informations de suivi

de l'activité permettant le contrôle de l'Autorité Délégante via la production d'un rapport annuel et de toute information prévue au contrat (tableaux de bord de suivi, etc.) - Utiliser le nouveau système de distribution mis à disposition par la Région qui interviendra au plus tôt à compter du 1er juillet 2025 - Appliquer la nouvelle gamme tarifaire unifiée qui interviendra à compter de sa mise en place au plus tôt au 1er juillet 2025.

**Identifiant interne** : Lot 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 60112000 Services de transport routier public

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires le contrat pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L3135-1 du code de la commande publique.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : Ce contrat comporte une prestation d'insertion socioprofessionnelle de publics éloignés de l'emploi. Le contrat entre en vigueur à compter de sa notification, et au plus tard à compter du 1er juin 2025 et jusqu'au 30 juin 2033.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Les conditions sont mentionnées dans le règlement de consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et les critères et leur pondération sont énoncés dans le règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 13/05/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 12 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative / Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Région Pays de la Loire

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes

**5.1 Lot : LOT-0005**

**Titre :** Lot n°5 Loire-Atlantique Sud-Est

**Description :** La présente consultation a pour objet d'attribuer les futurs contrats de délégation de service public concernant la gestion et l'exploitation des services publics de transports non urbains de voyageurs du réseau Aléop sur le territoire de la Loire-Atlantique. Le Délégitaire, à qui est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en assume l'exécution en mettant en place les moyens les plus adéquats pour satisfaire les besoins définis par l'Autorité Délégitante qui consistent notamment à : - Percevoir les recettes du service au nom et pour le compte de l'Autorité Délégitante et supporter l'ensemble des charges directement liées à l'exécution du contrat dans le respect des normes comptables, fiscales et réglementaires en vigueur - Mettre en place une organisation interne adaptée à la consistance du service (fonctions supports, exploitation, maintenance, direction, etc.) y compris en cas de gestion de crise - Mettre en oeuvre toute politique permettant de développer la fréquentation, notamment de marketing et de communication, en lien avec l'Autorité Délégitante - Mettre en oeuvre des modalités adaptées d'information voyageurs et les améliorer au cours de l'exécution du contrat - Organiser les moyens humains, techniques et financiers pour fiabiliser le fonctionnement du système d'information (outils régionaux / outils du Délégitaire) - Assurer un niveau optimal de qualité de service pour les usagers tout au long du contrat et assurer le suivi de la qualité - Assurer l'entretien et la maintenance du matériel mis à sa disposition par l'Autorité Délégitante - Mettre à disposition les biens nécessaires au service autres que ceux mis à disposition par l'Autorité Délégitante et notamment le matériel roulant - Apporter à l'Autorité Délégitante son conseil et son expertise pour améliorer le réseau de transport au cours de l'exécution du contrat - Produire pour le compte de l'Autorité Délégitante l'ensemble des informations de suivi de l'activité permettant le contrôle de l'Autorité Délégitante via la production d'un rapport annuel et de toute information prévue au contrat (tableaux de bord de suivi, etc.) - Utiliser le

nouveau système de distribution mis à disposition par la Région qui interviendra au plus tôt à compter du 1er juillet 2025 - Appliquer la nouvelle gamme tarifaire unifiée qui interviendra à compter de sa mise en place au plus tôt au 1er juillet 2025.

**Identifiant interne :** Lot 5

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires le contrat pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L3135-1 du code de la commande publique.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Ce contrat comporte une prestation d'insertion socioprofessionnelle de publics éloignés de l'emploi. Le contrat entre en vigueur à compter de sa notification, et au plus tard à compter du 1er juin 2025 et jusqu'au 30 juin 2033.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les conditions sont mentionnées dans le règlement de consultation

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** le prix n'est pas le seul critère d'attribution et les critères et leur pondération sont énoncés dans le règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 13/05/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 12 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requête

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative / Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Région Pays de la Loire

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes

#### 5.1 Lot : LOT-0004

**Titre :** Lot n°4 - Loire-Atlantique Sud-Ouest

**Description :** La présente consultation a pour objet d'attribuer les futurs contrats de délégation de service public concernant la gestion et l'exploitation des services publics de transports non urbains de voyageurs du réseau Aléop sur le territoire de la Loire-Atlantique. Le Délégué, à qui est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en assume l'exécution en mettant en place les moyens les plus adéquats pour satisfaire les besoins définis par l'Autorité Délégante qui consistent notamment à : - Percevoir les recettes du service au nom et pour le compte de l'Autorité Délégante et supporter l'ensemble des charges directement liées à l'exécution du contrat dans le respect des normes comptables, fiscales et réglementaires en vigueur - Mettre en place une organisation interne adaptée à la consistance du service (fonctions supports, exploitation, maintenance, direction, etc.) y compris en cas de gestion de crise - Mettre en oeuvre toute politique permettant de développer la fréquentation, notamment de marketing et de communication, en lien avec l'Autorité Délégante - Mettre en oeuvre des modalités adaptées d'information voyageurs et les améliorer au cours de l'exécution du contrat - Organiser les moyens humains, techniques et financiers pour fiabiliser le fonctionnement du système d'information (outils régionaux / outils du Délégué) - Assurer un niveau optimal de qualité de service pour les usagers tout au long du contrat et assurer le suivi de la qualité - Assurer l'entretien et la maintenance du matériel mis à sa disposition par l'Autorité Délégante - Mettre à disposition les biens nécessaires au service autres que ceux mis à disposition par l'Autorité Délégante et notamment le matériel roulant - Apporter à l'Autorité Délégante son conseil et son expertise pour améliorer le réseau de transport au cours de l'exécution du contrat - Produire pour le compte de l'Autorité Délégante l'ensemble des informations de suivi de l'activité permettant le contrôle de l'Autorité Délégante via la production d'un rapport annuel et de toute information prévue au contrat (tableaux de bord de suivi, etc.) - Utiliser le nouveau système de distribution mis à disposition par la Région qui interviendra au plus tôt à compter du 1er juillet 2025 - Appliquer la nouvelle gamme tarifaire unifiée qui interviendra à compter de sa mise en place au plus tôt au 1er juillet 2025.

**Identifiant interne :** Lot 4

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires le contrat pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L3135-1 du code de la commande publique.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Ce contrat comporte une prestation d'insertion socioprofessionnelle de publics éloignés de l'emploi. Le contrat entre en vigueur à compter de sa notification, et au plus tard à compter du 1er juin 2025 et jusqu'au 30 juin 2033.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Les conditions sont mentionnées dans le règlement de consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** le prix n'est pas le seul critère d'attribution et les critères et leur pondération sont énoncés dans le règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 13/05/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 12 MONTH

## Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Requête

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative / Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Région Pays de la Loire

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes

## 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Lot n°1 - Loire-Atlantique Nord-Est

**Description :** La présente consultation a pour objet d'attribuer les futurs contrats de délégation de service public concernant la gestion et l'exploitation des services publics de transports non urbains de voyageurs du réseau Aléop sur le territoire de la Loire-Atlantique. Le Délégué, à qui est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en assume l'exécution en mettant en place les moyens les plus adéquats pour satisfaire les besoins définis par l'Autorité Délégante qui consistent notamment à : - Percevoir les recettes du service au nom et pour le compte de l'Autorité Délégante et supporter l'ensemble des charges directement liées à l'exécution du contrat dans le respect des normes comptables, fiscales et réglementaires en vigueur - Mettre en place une organisation interne adaptée à la consistance du service (fonctions supports, exploitation, maintenance, direction, etc.) y compris en cas de gestion de crise - Mettre en oeuvre toute politique permettant de développer la fréquentation, notamment de marketing et de communication, en lien avec l'Autorité Délégante - Mettre en oeuvre des modalités adaptées d'information voyageurs et les améliorer au cours de l'exécution du contrat - Organiser les moyens humains, techniques et financiers pour fiabiliser le fonctionnement du système d'information (outils régionaux / outils du Délégué) - Assurer un niveau optimal de qualité de service pour les usagers tout au long du contrat et assurer le suivi de la qualité - Assurer l'entretien et la maintenance du matériel mis à sa disposition par l'Autorité Délégante - Mettre à disposition les biens nécessaires au service autres que ceux mis à disposition par l'Autorité Délégante et notamment le matériel roulant - Apporter à l'Autorité Délégante son conseil et son expertise pour améliorer le réseau de transport au cours de l'exécution du contrat - Produire pour le compte de l'Autorité Délégante l'ensemble des informations de suivi de l'activité permettant le contrôle de l'Autorité Délégante via la production d'un rapport annuel et de toute information prévue au contrat (tableaux de bord de suivi, etc.) - Utiliser le nouveau système de distribution mis à disposition par la Région qui interviendra au plus tôt à compter du 1er juillet 2025 - Appliquer la nouvelle gamme tarifaire unifiée qui interviendra à compter de sa mise en place au plus tôt au 1er juillet 2025.

**Identifiant interne :** Lot 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires le contrat pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L3135-1 du code de la commande publique.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Ce contrat comporte une prestation d'insertion socioprofessionnelle de publics éloignés de l'emploi. Le contrat entre en vigueur à compter de sa notification, et au plus tard à compter du 1er juin 2025 et jusqu'au 30 juin 2033.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les conditions sont mentionnées dans le règlement de consultation

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** le prix n'est pas le seul critère d'attribution et les critères et leur pondération sont énoncés dans le règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 13/05/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 12 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative / Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Région Pays de la Loire

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes

#### 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Lot n° 2 - Loire-Atlantique Nord

**Description :** La présente consultation a pour objet d'attribuer les futurs contrats de délégation de service public concernant la gestion et l'exploitation des services publics de transports non urbains de voyageurs du réseau Aléop sur le territoire de la Loire-Atlantique. Le Délégué, à qui est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en assume l'exécution en mettant en place les moyens les plus adéquats pour satisfaire les besoins définis par l'Autorité Délégante qui consistent notamment à : - Percevoir les recettes du service au nom et pour le compte de l'Autorité Délégante et supporter l'ensemble des charges directement liées à l'exécution du contrat dans le respect des normes comptables, fiscales et réglementaires en vigueur - Mettre en place une organisation interne adaptée à la consistance du service (fonctions supports, exploitation, maintenance, direction, etc.) y compris en cas de gestion de crise - Mettre en oeuvre toute politique permettant de développer la fréquentation, notamment de marketing et de communication, en lien avec l'Autorité Délégante - Mettre en oeuvre des modalités adaptées d'information voyageurs et les améliorer au cours de l'exécution du contrat - Organiser les moyens humains, techniques et financiers pour fiabiliser le fonctionnement du système d'information (outils régionaux / outils du Délégué) - Assurer un niveau optimal de qualité de service pour les usagers tout au long du contrat et assurer le suivi de la qualité - Assurer l'entretien et la maintenance du matériel mis à sa disposition par l'Autorité Délégante - Mettre à disposition les biens nécessaires au service autres que ceux mis à disposition par l'Autorité Délégante et notamment le matériel roulant - Apporter à l'Autorité Délégante son conseil et son expertise pour améliorer le réseau de transport au cours de l'exécution du contrat - Produire pour le compte de l'Autorité Délégante l'ensemble des informations de suivi de l'activité permettant le contrôle de l'Autorité Délégante via la production d'un rapport annuel et de toute information prévue au contrat (tableaux de bord de suivi, etc.) - Utiliser le nouveau système de distribution mis à disposition par la Région qui interviendra au plus tôt à compter du 1er juillet 2025 - Appliquer la nouvelle gamme tarifaire unifiée qui interviendra à compter de sa mise en place au plus tôt au 1er juillet 2025.

**Identifiant interne :** Lot 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires le contrat pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L3135-1 du code de la commande publique.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Ce contrat comporte une prestation d'insertion socioprofessionnelle de publics éloignés de l'emploi. Le contrat entre en vigueur à compter de sa notification, et au plus tard à compter du 1er juin 2025 et jusqu'au 30 juin 2033.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Les conditions sont mentionnées dans le règlement de consultation

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** le prix n'est pas le seul critère d'attribution et les critères et leur pondération sont énoncés dans le règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 13/05/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 12 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative / Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nantes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Région Pays de la Loire

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nantes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nantes

**Numéro d'enregistrement** : 17440005100010

**Adresse postale** : 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111

**Ville** : Nantes CEDEX

**Code postal** : 44041

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nantes@juradm.fr

**Téléphone** : 33255101002

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Région Pays de la Loire

**Numéro d'enregistrement** : 23440003400026

**Adresse postale** : REGION PAYS DE LA LOIRE 1 rue de la Loire

**Ville** : Nantes

**Pays** : France

**Point de contact** : Service commande publique

**Adresse électronique** : Demandedce@paysdelaloire.fr

**Téléphone** : 0228205838

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 92931a24-32e5-4744-a6a2-206bfb009de7 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 19/02/2024 à 16:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2024